Facture FA2610-00919

Date facturation : 14/10/2026
Date échéance : 12/11/2026
Code client : CL2311-0045
Code comptable client : 411AUCAFECHO
Réf. commande : CO2610-00803 / 08/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00899 / 14/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

AU CAFE CHO
Facturation
ZAC DU CORMIER
72230 MULSANNE

Numéro TVA: FR19524565397

Expédition à

AU CAFE CHO
Valérie HARAN
ZAC DU CORMIER - 1 RUE WILBUR WRIGHT
72230 MULSANNE

Numéro TVA: FR19524565397

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3046 - VELOUTE DE CURRY AUX CROUTONS X25 GOB. CARTONX12	5,5%	72,15	2	30%	101,01
3045 - POTAGE POULET PATES X25 GOB. CARTONX12	5,5%	74,29	16	30%	832,05
3048 - POTAGE GOULASH PATES X25 GOB. CARTONX12	5,5%	69,35	3	30%	145,64
3031 - CAPPUCCINO NOISETTE X25 GOB. CARTONX12	5,5%	68,70	32	30%	1 538,88
3080 - AROME CACAO VAN HOUTEN X25 GOB CARTONX12	5,5%	68,75	13	30%	625,63
3030 - CAPPUCCINO CARAMEL X25 GOB. CARTONX12	5,5%	68,70	10	30%	480,90
3105x15 - NESCAFE ESPRESSO X15 GOB OP CARTONX12	5,5%	48,11	15	30%	505,16
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12	5,5%	51,57	13	30%	469,29

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)

Total net avant remise	6 712,20
Remise totale	2 013,64
Total HT	4 698,56
Total TVA 5,5%	258,40
Total TTC	4 956,96
Payé	4 956,96
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
10/11/2026	4 956,96	Ordre de prélèvement	T261102

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf